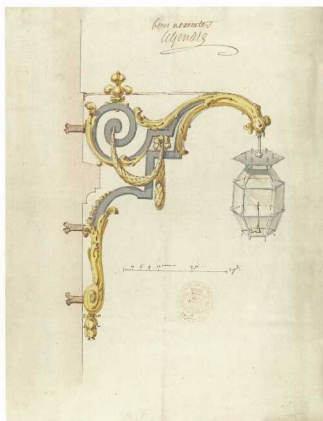


Reims histoire archéologie Rha



La Place Royale 1750 - 2000

Janvier 2000

Ont participé à la réalisation de ce 7^e album :

Jean Pierre CAUSSIL

Jean GOY

Henri GREVISSEAUX

Olivier RIGAUD

*Nous remercions particulièrement
Les Archives Municipales de Reims
La Bibliothèque Municipale de Reims
La Direction de l'Urbanisme de Reims
Les Archives Diocésaines de Reims
Amicarte 51
qui ont prêté des documents*

*Photo 2000
et Top Compo
qui ont réalisé les clichés*

*L'Atelier Graphique
qui en a assuré la réalisation*

*Les Architectes en Chef des Monuments Historiques
M. Jean Rocard
M. Pierre Antoine Gatier
qui ont autorisé la reproduction de leurs plans*

*La Ville de Reims
qui a assuré la plus grande partie
du financement.*

Les premiers albums :

*Les Arcs antiques de Reims
Abbaye et Eglise Saint Nicaise de Reims
Les Charpentes de la Cathédrale de Reims
La Cathédrale de Reims, dessins et gravures
Les Plans anciens de Reims
L'Eglise et l'Abbaye de Saint Remi*

LA PLACE ROYALE

250 ans d'histoire de la ville de Reims dans l'un de ses emplacements stratégiques : c'est ce que cet album va vous faire parcourir, vous permettant de découvrir des documents originaux plus ou moins connus. *La Place Royale* est le 7^e album édité par l'association Reims-Histoire-Archéologie (R.H.A.) Cette publication a pu se faire grâce à l'aide financière de la Ville de Reims que le R.H.A. remercie de son soutien.

Au milieu du XVIII^e siècle la ville des sacres abrite près de 25 000 habitants. L'archevêque en est toujours le seigneur et maître, l'État ayant quant à lui installé son intendant à Châlons. Le pouvoir municipal, bien que limité, a pu commencer un siècle auparavant en 1626 la construction de son Hôtel de Ville sur la place de l'ancien marché aux chevaux que les plans d'époque dénomment place Royale. Il faut plus de 250 ans pour achever cet édifice, comme il en avait également fallu 270 pour ne pas achever la cathédrale du XIII^e siècle entre les deux incendies de 1210 et de 1481.

Entre la cathédrale et l'Hôtel de Ville se situe la place des Marchés, cœur économique de la cité et qui le reste jusqu'au début du XX^e siècle. Le marché se trouve au dessus de l'ancien forum romain dont les cryptoportiques seront délogés après la démolition des halles en 1930. Ce marché est placé à l'intersection des deux axes majeurs de la ville, la route de Flandre en Allemagne, actuelle RN 44, et la route de Paris aux frontières de Champagne, actuelles RN 31 et RN 51. Ces deux voies correspondent au deux voies romaines principales, le *cardo maximus* ou axe nord-sud (actuelles avenue de Laon, rues de Mars, de Tambour, de l'Université et du Barbâtre) et le *decumanus maximus* (actuelles rues de Vesle, Carnot, Cérés, et avenue Jean-Jaurs). Le tracé rectiligne s'est peu à peu éroulé au Moyen-Âge alors que la ville s'est repliée dans l'enceinte des remparts. Les rues deviennent plus étroites et sinueuses, la circulation y devient plus difficile.

En 1744 le roi Louis XV est malade à Metz. La reine Marie Leckzinska doit traverser Reims pour s'y rendre. La petite histoire dit qu'en traversant la cité son carrosse se trouve bloqué dans les embarras de la ville. La reine doit descendre de son véhicule et mettre les pieds dans la fange rémoise. C'est à la suite de cet événement que les édiles rémois honteux auraient pris la décision de créer, comme venait de le faire de nombreuses villes françaises, une place à la gloire du roi. Depuis le début du XVIII^e siècle différents projets sont en cours : l'installation d'un éclairage public cohérent a vu le jour à la suite d'un édit royal de 1697 imposant l'éclairage des rues dans tout le royaume. Si 1 556 lanternes, une tous les six toises, est imposée à la ville de Reims par l'édit, l'accord se fait sur une quantité plus raisonnable de 250, fonctionnant du 20 octobre au 31 mars. Il existe jusqu'à 312 lanternes en 1751, remplacées ultérieurement par des réverbères plus performants. La réalisation des Promenades au nord de la ville, au pied et à l'extérieur des remparts, est effectuée à partir de 1733 par les jardiniers Le Roux père et fils. Elle est suivie, à partir de 1748, de l'installation d'un réseau de 19 fontaines, alimenté par la machine du Père Féry, permettant de pomper l'eau de la Vesle, grâce à la générosité du Chanoine Godinot

Dès la fin de l'année 1748, le Lieutenant des Habitants (équivalent, avec des pouvoirs plus limités, au maire actuel) Levesque de Pouilly, propose au Conseil de Ville d'établir une belle et vaste place décorée d'une statue pédestre du roi. Quatre ans plus tard, l'ingénieur des Ponts et Chaussées, Jean Gabriel Legendre, est chargé de lever le plan qu'il présente et fait approuver par le Conseil deux années après en 1754. Le projet est proposé au Grand Credo : *"quartier situé au commun concours des grandes routes et le plus fréquenté de la Ville, n'offrant qu'un amas de vieilles maisons de bois avec d'énormes avant-saillies ; ses rues tortueuses n'avoient dans plusieurs endroits que dix pieds de largeur, intervalle étroit qui a souvent occasionné des accidents, et qui tenait dans la crainte continuelle que le moindre incendie ne consumât tout le quartier ;"* nous dit Legendre dans son texte de présentation du projet édité en 1765.

Cette implantation nécessite la disparition de 49 maisons appartenant pour certaines d'entre elles au Chapitre. Des contre-projets vont être proposés sur la Couture (actuelle Place Drouet d'Erlon), près de l'Hôtel de Ville ou à la Porte aux Ferrons (rue de Vesle, près du petit portail de l'église Saint-Jacques) nous montrant que la concertation en urbanisme n'est pas chose nouvelle.

En avril 1756 l'architecte Soufflot, mandaté par le marquis de Marigny, directeur et ordonnateur des Bâtiments du Roi, vient à Reims et propose une place présentant d'un côté une partie carrée, de l'autre des pans coupés. En même temps et après le sculpteur Adam, c'est Jean-Baptiste Pigalle qui est mandaté pour la réalisation d'une statue du roi en pied à placer dans une niche de l'Hôtel des Fermes faisant ainsi pendant au Louis XIII de l'Hôtel de Ville qui doit être relié à la place Royale par une voie nouvelle.

Fin 1758 les travaux débutent, par la construction de l'Hôtel des Fermes. Un deuxième contrat est signé avec Pigalle pour une nouvelle statue en pied placée sur un socle au milieu de la place.

Le 17 juin 1761 le troisième et dernier contrat est signé prévoyant le Roi vêtu à la romaine tandis que l'Hôtel des Fermes s'achève.

Le 27 janvier 1763 la statue est fondue. La même année le maître-feronnier Delassus projette les lanternes en fer forgé.

Le 30 octobre 1764 la pose de la première pierre du socle de la statue fait l'objet d'une cérémonie marquante. Le 17 mars suivant le Roi en personne va chez Pigalle se rendre compte de l'état d'avancement de la statue. Pendant ce temps, le Conseil de Ville envisage déjà des sanctions contre ceux qui jetteraient des pierres sur le socle.

Les 7 et 8 juillet 1765 la statue arrive à Reims en trois éléments après vérification des caves pouvant se trouver sous la chaussée pour éviter d'éventuels effondrements au passage d'une telle charge. La cérémonie d'inauguration est prévue pour le saint Louis, le 25 août, elle se déroule finalement le 26. Entre temps les 17 & 18, la reine Marie Leckzinska est venue voir la statue. Huit jours plus tard des festivités exceptionnelles se déroulent à Reims en présence de l'Intendant : des fontaines de vins coulent, des bals sont donnés, un feu d'artifice est tiré sur la place de la Couture. 13 jeunes filles représentant les treize paroisses sont dotées chacune de 300 livres par la Ville. De nombreux poèmes illustrent l'événement.

La place n'est pavée que l'année suivante tandis que le Conseil d'Etat accorde à la Ville une somme annuelle de 15000 livres par an pour dédommager le sculpteur et perfectionner les travaux. Ceux-ci se poursuivent par la réalisation des rues Royale, Trudaine et Bertin reliant la place aux places des Marchés. Néanmoins en 1772 le chantier est interrompu.

La Révolution abat la statue le 15 août 1792. Un an plus tard le conventionnel Ruhl casse la Sainte Ampoule sur le socle désormais surmonté d'une pyramide remplacée dix ans plus tard par un trophée. Le retour des Bourbons en 1815 entraîne le vœu d'établir une statue de Louis XVI devant l'Hôtel de Ville et de rétablir celle de Louis XV. Seule cette dernière voit le jour due au sculpteur Cartellier, elle est inaugurée le 25 août 1819. Deux côtés de la place restent à construire. La famille Rivart est condamnée en 1852 à reconstruire sa maison dans le style de la place. Il n'y a désormais plus que le côté correspondant au Chapitre qui ne soit toujours pas conforme au dessin d'origine. Soixante ans sont nécessaires pour y parvenir. Pendant ce temps la statue du roi est de nouveau l'objet de menaces à diverses reprises.

A la fin du siècle le tramway à cheval est remplacé par un tramway électrique dont l'installation nécessite le réaménagement de l'entourage de la statue. Un arrêt abrité est installé au rez de chaussée de l'ancien Hôtel des Fermes, devenu un édifice privé depuis la Révolution. Le magasin de Primes et Prêts des Docks Rémois y prend en 1907 la suite du Grand Café de la Douane. En avril 1909, la Société Générale, installée jusque là place des Marchés, décide de venir sur la place Royale. L'architecte Max Sainsaulieu, qui vient de prendre la succession de son beau-père Alphonse Gosset, dresse les plans de l'édifice qui est inauguré trois ans plus tard. C'est le seul à ne pas subir l'incendie de la place qui brûle en même temps que la cathédrale le 19 septembre 1914.

La statue qui échappe aux obus est néanmoins entourée pour sa partie basse d'un corset de carreaux de craie. L'architecte en chef des Monuments Historiques, Henri Deneux, a dessiné un projet complet, mais le roi lui, n'est finalement pas protégé, comme si ceux qui voulaient l'abattre quelques années auparavant n'avaient pas dit leur dernier mot.

Si la place ne fait toujours pas l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques, la ville y réglemente les enseignes depuis 1902 et les façades deux années plus tard, en étendant cette protection à tout le secteur bâti selon les règles du plan Legendre. Les classements interviennent à partir de 1925. La reconstruction est longue. Les façades ayant résisté à l'incendie et aux bombardements sont restaurées. De nouveaux immeubles viennent derrière les murs faisant de Reims une ville pionnière de la technique du façadisme qui consiste à rebâtir en conservant les façades anciennes : la Place Royale, la rue Thiérs, la rue Paul Adam et bien d'autres voies rémoises sont ainsi reconstituées. La décision de rebâtir la Sous-Préfecture est ainsi prise début 1930, alors que s'achève le chantier de la nouvelle poste, œuvre de l'architecte François Lécœur, insérant un édifice de facture résolument moderne dans le gabarit exact des immeubles de la place. Néanmoins, quand cinq ans plus tard le Président de la République Albert Lebrun vient inaugurer la nouvelle Sous-Préfecture, la reconstruction de la place n'est pas encore totalement achevée. Il avait fallu 160 ans pour la finir, il en faut de nouveau 45 pour qu'elle revive en totalité. Les consolidations des façades ayant été effectuées de façon hâtive, des restaurations plus importantes se sont avérées nécessaires : le N° 15 a fait l'objet d'une restauration complète en 1995 permettant de retrouver dans les maçonneries sous la balustrade les tirants métalliques d'origine, noyés dans le mortier. En attendant les restaurations à venir, des filets de protection ont dû être mis en place notamment sur la Sous-Préfecture pour que la chute d'éléments de la façade ne vienne pas blesser les passants.

L'été 1999, après un projet de réfection du sol de la place par l'architecte en chef des Monuments Historiques, Pierre Antoine Gattier, la Ville de Reims a entamé la réfection des réseaux. La partie visible des travaux : réaménagement de la place et restauration du pavage va être exécutée en l'an 2000.

Cet ouvrage se veut une contribution à la mémoire de ces travaux et à l'histoire urbaine de cet ensemble, l'une des places majeures que nous a laissés le XVIII^e siècle.

Olivier RIGAUD,
Architecte du Patrimoine
Urbaniste à la Mairie de Reims

QUELQUES DATES

- 1744 Passage à Reims de la reine Marie Leczinska. On dit qu'elle a du descendre de carrosse et mettre les pieds dans la "fange" des rues rémoises.
- 16 décembre 1748 Levesque de Pouilly, lieutenant des habitants, propose d'établir une place décorée d'une statue du roi.
- 7 janvier 1749 Le Conseil de Ville approuve le projet dont l'emplacement n'est pas encore arrêté. Il prévoit quatre arcs de triomphe présentant les statues pedestres de Louis duc de Bourgogne, père de Louis XV, d'Henri IV, de Louis XIII et de Saint Louis encadrant la statue de Louis XV.
- Vers 1750 Lambert-Sigisbert Adam propose deux variantes d'une statue de Louis XV, l'une en habit de sacre, assis sur son trône, la seconde en pied.
- 3 décembre 1752 Le Conseil de Ville est avisé que le plan de Reims serait levé par le sieur Legendre, inspecteur des Ponts et Chaussées.
- 15 janvier 1754 Legendre présente son projet.
- 15 juillet 1754 Le Conseil de Ville approuve le plan de Legendre.
- 17 septembre 1754 Contrat passé à J.B. Pigalle pour l'érection d'une statue du roi dans une niche de l'Hôtel des Fermes.
- 20 mai 1755 Le Roi approuve le projet pour la réalisation de la place de 40 toises sur 28. Une subvention annuelle du roi de 15 000 livres est accordée pendant 42 ans à compter du 1^{er} Octobre 1756. 49 maisons doivent être détruites.
- 17 octobre 1755 Les plans de redressement du Grand Credo sont présentés aux intéressés et notamment au Chapitre.
- décembre 1755 Les habitants du quartier du Grand Credo adressent une pétition au Conseil de Ville contre l'implantation à cet endroit et proposent la porte aux Ferrons.
- 13 mars 1756 Un mémoire signé de l'Archevêque, du prévôt Parchappe de Vinay et du sénéchal La Valette - Parisot revendique les droits et expose les critiques du Chapitre. Deux autres emplacements sont proposés pour la place : La Couture près des Promenades et de la salle de spectacle ou la Croix Saint Victor, à l'endroit le plus central de la ville (rue de Vesle vis à vis du petit portail de St Jacques).
- avril 1756 L'architecte Soufflot envoyé à Reims par le marquis de Marigny, directeur et ordonnateur des Bâtiments du Roi, vient examiner les différents emplacements et souhaite "une place en partie carrée et en partie en pans coupés".
- 31 mai 1756 Etat de la dépense à faire pour créer la place au Grand Credo signé de l'architecte Lefèvre s'engageant à finir son travail en six années à dater du 1^{er} mars 1757 pour la somme de 630 083 livres, 2 sous, 6 deniers.
- 8 août 1756 Le Conseil de Ville approuve la réponse au Chapitre réfutant les deux emplacements proposés par celui-ci et approuvant l'emplacement du Grand Credo : "... La dépense y est beaucoup moindre que partout ailleurs, sa situation plus élevée y donne plus de noblesse, est en même temps le point de réunion des quatre grands chemins royaux : le concours du peuple y demande une circulation plus facile"
- 8 Septembre 1756 Arrêt du Conseil d'Etat déboutant le Chapitre et approuvant les nouveaux plans.
- 27 novembre 1756 L'Intendant de Champagne donne acte au Conseil de Ville de nommer l'architecte Lefèvre pour expertiser la valeur des maisons et du terrain appartenant au Chapitre.
- 13 avril 1757 Contrat de vente entre le Chapitre et la Ville, relatif aux maisons et terrains du Grand Credo.
- septembre 1758 Legendre dresse le plan de l'Hôtel des Fermes.
- 5 décembre 1758 Début des travaux de la place Royale par l'Hôtel des Fermes, achevé le 30 Septembre 1761. Fronton par Mouchy : «*Mercur*, dieu du commerce, entouré d'enfants liant des ballots ou déroulant des tissus de Reims. Une bachante se trouve au milieu d'un groupe portant des grappes de raisin» .
- 18 décembre 1758 2^e contrat avec J.B. Pigalle prévoyant une statue du roi érigée au centre de la place sur un piédestal arrondi orné de deux figures emblématiques de bronze doré .
- 10 février 1759 L'Hôtel des Fermes est prévu pour abriter les bureaux de la Douane et des Aides et des logements pour les receveurs, contrôleurs et visiteurs des Douanes et des Aides.
- Fin 1760 Les bâtiments entre les rues des Tapissiers, Trudaine et Cérés sont achevés.
- 12 avril et 27 mai 1761 Arrêts du Conseil d'Etat du Roi.
- 12 juin 1761 Lettres Patentes sur les Arrêts précédents donnés à Marly.
- 17 juin 1761 3^e contrat définitif avec J.B. Pigalle prévoyant le roi vêtu à la romaine.
- 30 septembre 1761 Les travaux de l'Hôtel des Fermes sont achevés.
- 1^{er} janvier 1762 Les services prennent possession de l'Hotel des Fermes.

27 janvier 1763	Fonte de la statue du Roi.
1763	Projet de lanternes en fer forgé par Delassus, maître serrurier parisien.
17 janvier 1764	Ordonnance du Conseil de Ville pour paiement de M. Mouchy, neveu de Pigalle, auteur de la sculpture ornant le fronton de l'Hôtel des Fermes.
30 octobre 1764	Pose de la première pierre du piédestal de la statue.
1765	Les lanternes sont installées, les montants sont peints en bronze.
21 janvier 1765	Le Conseil prie les échevins de visiter <i>"les caves le long du Bourg de Vesle depuis le Moulin Brûlé jusqu'à la place Royale pour reconnaître celles qui sont sous la chaussée afin de prendre les mesures nécessaires pour les mettre en état et assurer le passage de la statue à la place Royale"</i> .
15 mars 1765	Le Roi va chez Pigalle voir les trois statues achevées.
26 mars 1765	Le Conseil de Ville décide qu'il <i>"sevaît fait défense de jeter des pierres contre le piédestal et que les archers des pauvres seraient tenus d'y veiller exactement"</i> .
1 ^{er} juin 1765	M. Cliquot décide de faire construire autour du monument <i>"une balustrade en bois et peinte en huile"</i> .
7 juillet 1765	Arrivée à Reims de la statue de Pigalle.
17-18 août 1765	La reine Marie Leczinska vient à Reims voir la statue.
26 août 1765	Inauguration de la statue de Pigalle : <i>"Le roi y est vêtu à la romaine, couronné de lauriers et il étend la main pour prendre le peuple sous sa protection ; aux deux côtés du piédestal sont deux figures, dont l'une exprime la douceur du gouvernement, et l'autre la félicité des peuples ; la douceur du gouvernement est représentée par une femme tenant d'une main un gouvernail et conduisant de l'autre un lion, emblème d'un peuple fier, mais docile à un gouvernement doux et modéré ; la félicité des peuples est rendue par un citoyen heureux jouissant d'un parfait repos au milieu de l'abondance désignée par la corne qui verse des fruits et des fleurs ; l'olivier croît au pied du citoyen assis sur des balots de marchandises ; sa bourse ouverte marque sa sécurité ; et un agneau qui dort entre les pattes d'un loup est le symbole de la paix et de la tranquillité"</i> .
1766	La place est pavée.
21 février 1766	Arrêt du Conseil d'Etat accordant à la Ville de Reims une somme annuelle de 15 000 livres pendant 31 ans à partir du 1 ^{er} octobre 1768 laquelle servira d'abord à fournir au sieur Pigalle une indemnité de 50 000 livres. Le surplus sera employé aux ouvrages à faire pour la perfection de la place Royale.
1769	On commence la réalisation de la rue Bertin.
7 juin 1769	Lettres Patentes du roi données à Marly, permettant aux Officiers Municipaux de la Ville de Reims, de faire un Emprunt au nom de ladite ville jusqu'à concurrence de 207 000 livres, pour la continuation des Ouvrages de la place Royale de ladite ville.
1772	La rue Royale est achevée entre la place Royale et les places des marchés. Les travaux sont interrompus.
28 décembre 1772	Un feu d'artifice est tiré devant la statue pour marquer le 50 ^e anniversaire du sacre du roi Louis XV.
1787	Les barrières de bois entourant la statue sont remplacées par une grille en fer.
15 août 1792	La statue de Louis XV est abattue.
10 août 1793	Inauguration d'une pyramide placée sur le socle de la statue.
7 octobre 1793	Le conventionnel Ruhl brise la sainte Ampoule sur les marches du monument de la place de la Liberté (ci-devant place Royale).
10 août 1803	Lors du passage du Premier Consul Bonaparte, la pyramide est remplacée par un trophée.
7 décembre 1815	Vœu des rémois pour l'érection dans leurs murs d'une statue à Louis XVI sur la place de l'Hôtel de Ville et pour le rétablissement de celle de Louis XV. Une souscription est ouverte.
5 juillet 1816	Contrat par lequel Cartellier s'engage à rétablir la statue de Louis XV.
19 mars 1818	Début des travaux de restauration du socle.
30 mars 1818	La première pierre du nouveau monument est scellée.
16 mai 1818	La "femme" de Pigalle est remise en place.
18 mai 1818	Le "citoyen" de Pigalle est remis en place.
4 et 5 juillet 1819	Les diverses parties de la nouvelle statue de Cartellier arrivent à Reims.
25 août 1819	Inauguration de la nouvelle statue.
23 août 1821	Le Conseil Municipal décide la frappe d'une médaille commémorant la restauration de la statue.
1830	Deux côtés de la place restent à construire.
6 février 1834	Délibération du Conseil Municipal où il est question de revendre les maisons Poupard de

Neuflice et Barré Rigaut, acquises par la Ville, à charge par l'adjudicataire de terminer ce côté de la place, et quant aux maisons en face d'offrir des primes aux propriétaires pour parfaire eux-mêmes cette dernière partie de la place.

29 avril 1839	Le plan d'alignement de la place est approuvé .
3 mars 1848	Projet de descendre Louis XV et de le remplacer par une statue de Colbert exécutée en fondant Louis XV. Le Ministre de l'Intérieur, Ledru Rollin est d'accord pour la dépose mais demande la conservation au musée de la statue.
21 mai 1849 21 juillet 1849	Le Conseil Municipal demande l'autorisation d'actionner en justice M. Rivart, afin de le contraindre à suivre les plans et élévations de Legendre.
23 mars 1852	Le tribunal condamne la famille Rivart à faire reconstruire sa maison dans le style de la place dans un délai de 6 mois.
24 février 1865	La façade du côté correspondant à la maison Rivart (actuelle Poste) est achevée.
20 mai 1885	M. Richard, Conseiller Municipal demande le changement de nom de la place en place de la République tout en y gardant Louis XV !
9 novembre 1894	Clovis Chézel, Conseiller Municipal, s'étonne que l'on ait encore une place Royale à Reims et réclame la suppression de la statue de Louis XV.
4 novembre 1900	Le docteur Langlet, adjoint au Maire, demande de remettre la place en état après les travaux entraînés par l'électrification du tramway : réduction du socle de la statue, enlèvement de la grille qui l'entourait...
2 décembre 1900	Le maire Charles Arnould reprend l'idée de Clovis Chézel de mettre Colbert, celui du square, à la place de Louis XV.
Vers 1900	Un marché aux fleurs se tient sur la place Royale.
11 octobre 1902	Arrêté municipal concernant l'installation d'enseignes sur les façades des immeubles en bordure de la place Royale.
30 juillet 1904	Arrêté municipal concernant les façades établies suivant le plan Legendre en bordure des rues Colbert, Bertin et Trudaine et à l'entrée des rues Carnot, Cérés, de l'Université et du Cloître.
1907	Ouverture du magasin des Primes des Docks Rémois à l'emplacement de l'ancien café de la Douane.
avril 1909	La Société Générale propose d'achever la place. L'édifice, œuvre de l'architecte Max Sainsaulieu est inauguré le 26 mai 1912.
19 septembre 1914	La place Royale brûle en totalité sauf la Société Générale dont le toit est en béton armé.
octobre 1917	Début des travaux de protection de la statue de Louis XV.
5 avril 1925	Arrêté de classement du 5 place Royale.
12 mai 1925	Arrêté de classement du 7 place Royale et retour sur la rue Carnot.
12 juin 1925	Arrêté de classement des 6, 8 et 10 place Royale (parties anciennes de l'Hôtel des Postes dont le chantier n'a pas encore débuté).
11 février 1929	Arrêté de classement des 1, 3, 4, 11, 13 et 15 place Royale et pavillons en retour sur les rues adjacentes.
25 janvier 1930	Décision de reconstruire la Sous-Préfecture derrière la façade de l'ancien Hôtel des Fermes (architecte Max Sainsaulieu).
28 avril 1930	Ouverture de la poste de la rue Cérés dont une façade donne sur la place Royale (Architecte François Lecœur).
2 juin 1935	Le Président de la République Albert Lebrun inaugure la Sous-Préfecture.
5 mars 1938	Arrêté Municipal : règlement concernant les façades établies suivant le plan Legendre.
1941	L'immeuble du 11 place Royale n'ayant toujours pas été restauré par ses propriétaires, la Ville doit se substituer à eux. La ville envisage d'y transférer des services municipaux à l'étroit à l'Hôtel de Ville. D'importants travaux de maçonnerie sont exécutés.
28 mars 1952	Le sol de la place et le monument à Louis XV sont classés Monuments Historiques.
Vers 1960	Le dernier immeuble, encore sinistré, de la place à la suite de la guerre de 1914-18 est reconstruit.
Été 1982	L'architecte en chef des Monuments Historiques Jean Rocard fait réaliser par les Métalliers Champenois une copie conforme de la lanterne dessinée par Legendre.
1995	Restauration de l'immeuble au n°15 de la place par les Monuments Historiques. On y découvre au cours du chantier les chaînages métalliques mis en place sous Louis XV.
Été 1999	Début des travaux de réfection des réseaux en vue du repavage de la place Royale.
2000	Restauration du sol de la place Royale.

NOTICES

Une de couverture

Dessin de la lanterne signé Legendre avec la légende "bon à exécuter". 16 lanternes seront réalisées en 1765 par le maître ferronnier parisien Delassus. On ne connaît pas leur date de disparition. Huit d'entre elles doivent être rétablies lors du réaménagement de la place en l'an 2000. Un autre dessin plus naïf existe également. A.M.R. carton 720 liasse 49

Les planches 1 à 9 sont extraites de l'album in-folio publié par Legendre à Paris en 1765 chez l'éditeur Prault gravées par Choffard sous le titre : "Description de la place Louis XV, que l'on construit à Reims, des ouvrages à continuer aux environs de cette place et de ceux à faire dans la suite pour l'utilité et l'embellissement de cette ville".

Jean Gabriel Legendre naît à Valognes (Manche) (date inconnue). En 1744, il est nommé ingénieur de l'intendance de Champagne. Entre 1747 et 1760 il dessine et réalise le pavillon central, l'aile gauche et la chapelle de l'hôpital de Troyes. A partir de 1754 il exécute les plans du Palais de l'Intendance de Champagne à Châlons. En 1758 il rédige un mémoire sur la corvée et entame l'étude d'un canal de jonction de l'Oise à la Meuse. En 1768 il est nommé inspecteur général et envoyé à Caen. Il décède en 1770.

Planche N° 1

Page de titre de l'album de Legendre. 670 x 490 mm. D.U.V.R.

Planche N°2

"Plan Géométral de la Place Royale de Louis XV à Rheims et de ses abords montrant le plan d'ensemble envisagé entre la nouvelle place et celle de l'Hôtel de Ville". La liaison complète (actuelle rue Colbert), entre la place des Marchés et l'Hôtel de Ville ne verra le jour qu'après le sacre de Charles X en 1825. 470 x 735 mm. D.U.V.R.

Planche N°3

"Plan et élévation de moitié de la Place Royale de Louis XV à Rheims présentant l'Hôtel des Fermes et ses retours sur les rues latérales". 475 x 740 mm. D.U.V.R.

Planche N°4

"Perspective de la Place Royale de Louis XV à Rheims vue de la rue des Tapissiers" (actuelle rue Carnot). Le dessin nous montre trois côtés de la place avec l'Hôtel des Fermes, les bâtiments encadrant la rue Cérés et les deux bâtiments encadrant la rue Royale. Ce dessin et les suivants ont également l'intérêt de nous présenter les techniques de construction à différentes étapes : fondations, montage des murs, quelques années avant les planches de l'Encyclopédie de D'Alembert et Diderot 473 x 750 mm. D.U.V.R.

Planche N°5

"Vue en perspective du côté de la Place Royale de Louis XV à Rheims opposé à l'Hôtel des Fermes". Cette vue nous montre la rue Royale dans son ensemble jusqu'à l'Hôtel de Ville ainsi que des aperçus sur les places du Marché au Bled (à gauche) et du Marché aux Draps (à droite). 478 x 760 mm. D.U.V.R.

Planche N°6

"Plan et élévation de deux corps de bâtiment à construire en retour de la rue Royale vis à vis de l'Hôtel de Ville de Rheims." Cette vue nous montre une partie qui ne sera pas réalisée : une salle de spectacle dans le bâtiment de droite et un hôtel particulier dans celui de gauche. Deux édifices seront construits au même emplacement sous le Second Empire selon un dessin et un programme totalement différents : immeuble de rapport et Banque de France. 474 x 735 mm. D.U.V.R.

Planche N°7

Sans titre Le Génie du Commerce. Il s'agit d'un des personnages de la base que Prosper Tarbé nous décrit ainsi : "Du côté gauche de Louis est assise une figure d'homme presque nu ; sa tête repose sur sa main droite, son coude s'appuie sur un tronc d'olivier, dont les branches, chargées de fruits montent le long du piédestal ; il a pour siège des ballots de marchandises ; à ses pieds sont une bourse ouverte et pleine d'or (débrobée à la fin des années 1990) un vase sculpté richement, une corne d'abondance pleine de fleurs, de fruits, des perles et des bijoux précieux ; à côté de lui reposent un loup et un agneau. "L'homme ou le Génie du Commerce est le portrait de Pigalle." Pour preuve de leur satisfaction, la Ville de Reims et le Ministre ont prescrit au sculpteur la condition d'y insérer son portrait, afin que son nom et sa ressemblance passassent en même temps à la postérité." F.M. Bardou. Dessiné par C.N. Cochin, gravé par P.E. Motte. 400 x 315 mm. A.D. R.

Planche N°8 : Sans titre Femme

Il s'agit de l'autre personnage de la base de la statue de Pigalle. Prosper Tarbé, apparenté à Pigalle et auteur en 1859 de "La Vie et les Oeuvres de J.B. Pigalle, sculpteur" nous décrit ainsi le sujet : "A droite de Louis et pour ainsi dire sous sa main protectrice, se trouvait une figure de femme debout, vêtue d'une tunique et d'un manteau. Sa longue chevelure est relevée par derrière à la mode des femmes romaines. Sa figure est belle, sans affecterie, pleine de douceur et de bienveillance; elle s'incline légèrement pour prendre avec grâce, de sa main droite, le sommet de la crinière d'un lion placé près d'elle." La femme est pour certains une jeune fille de la Barrière Blanche, à Paris, pour d'autres Madame Seide, une femme qu'aimait Pigalle ou la maîtresse du sculpteur originaire de Pont aux Choux. Dessiné par C.N. Cochin, gravé par P.E. Motte. 400 x 315 mm. A.D. R.

Planche N°9

"Monument Érigé par la Ville de Rheims en 1765". Il s'agit de la statue de Louis XV de Pigalle proprement dite : "La statue du prince avait onze pieds de proportion ; Louis était représenté debout, couronné de lauriers, en costume romain, ses coturnes, sa cuirasse, sa cotte d'armes étaient d'une exactitude irréprochable ; son manteau, noué sur l'épaule droite, tombait derrière lui jusqu'à terre, avec son épée et un fut de colonne cannelée placée derrière lui... La figure royale avait cet air de noblesse, de franchise et d'aménité que Louis possédait ; son regard bienveillant se jetait à sa gauche ; vers la droite, son bras, que le manteau laissait libre, étendait sa main protectrice..." La statue sera abattue le 15 août 1792. Dessiné par C.N. Cochin, gravé par P.E. Motte. 760 x 540 mm. B.M.R.

Planche N°10

"Plan général de la ville de Rheims dédié au Roy". Premier plan d'urbanisme de Reims. Ce plan est la réponse après 10 ans d'étude à un certain nombre de problèmes d'urbanisme posés par la Ville de Reims. La place Royale, les rues Trudaine et Bertin, et l'entrée des actuelles rues Cérés et Colbert seront réalisées à l'époque, la rue Colbert entre la place des Marchés et l'Hôtel de Ville après 1825. Un projet de place en demi-cercle avec colonnes (une mini place Saint Pierre) est envisagé pour agrandir le parvis de la cathédrale. Le redressement des rues derrière St Remi, le renouvellement de toutes les portes est indiqué mais ne sera pas réalisé. La bordure somptueuse est aussi la vitrine des monuments du présent et de l'avenir. Il s'agit donc d'un plan mêlant tout à la fois l'existant et le projet. Dessin de J.G. Legendre. 1769. Gravé par Lattré, Poulleau, Massart. 1160 x 1450 mm. B.M.R.

Planche N°11

"Cérémonie de l'inauguration de la statue de Louis le Bien-Aimé à Rheims". Dessin de Van Blerenberghe. Gravure de Varin 1771. 550 x 670 mm. B.M.R.

Planche N°12

"Perspective de l'illumination du Cours Le Pelletier" Dessin de Van Blerenberghe. Gravure de Varin 1771. 550 x 680 mm. B.M.R.

Planche N°13

"Feu d'artifice tiré sur la place de la Couture à l'occasion de l'inauguration de la statue du Roy à Reims le 26 août 1765". Dessin de Van Blerenberghe. Gravure de Varin 1771. 550 x 675 mm. B.M.R.

Planche N°14

"Réjouissances du peuple près de la Pyramide d'illumination élevée sur l'esplanade de la Porte de Mars". Dessin de Van Blerenberghe. Gravure de Varin 1771. 547 x 680 mm. B.M.R.

Planche N°15

"Élévation d'une Place projetée pour la Ville de Rheims, conforme à ce qui a été approuvé par le Roy le 11 juillet 1756", copie signée de M. le Marquis de Marigny Directeur général des bâtiments, arts, manufactures de France... Projet de Soufflot 300 x 590 mm. B.M.R.

Planche N°16

"Plan de l'ancien quartier du Grand Credo". Plan Manuscrit daté de 1760 indiquant sur un fond de plan le nom des différents propriétaires et un tracé de la place sous une forme hémicirculaire. Le plan comprend également le tracé des futures places des marchés avec un "grenier d'abondance" sur chaque place. On voit également "Le Rang Sacré", îlot de maisons en pans de bois qui sera démolie en 1838 pour laisser la place à une halle en pierre inaugurée en 1840. 655 x 490 mm. B.M.R.

Planche N°17

"Projet de la Place Royale au quartier du Grand Credo de la Ville de Rheims adopté par l'arrêt du Conseil du 20 mai 1755". 230 x 340 mm. B.M.R.

Planche N°18

Dessin original d'une lanterne présenté grandeur nature. 405 x 290 mm. Non daté. A.M.R.

Planche N°19

Sans titre. Lavis du XVIII^e siècle montrant une vue perspective de la place. 220 x 324 mm. B.M.R.

Planche N°20

Comparaison d'une travée de façade de chacune des cinq places de Paris (La Concorde), Nancy, Reims, Metz et Châlons sur Marne à la même échelle : 1 cm pm. Jean Rocard A.C.M.H. 1983. 290 x 410 mm.

Planche N°21

Gravure de J.J. Maquart extraite de "Reims Essais historiques sur ses rues et ses monuments" de Prosper Tarbé. Reims éditions Quentin-Dailly 1844. 149 x 215 mm. A.D.R.

Planche N°22

Gravure de Léopold Lesigne extraite de "Reims à l'aufforté" Reims édition Matot-Braine 1904. 173 x 240 mm. A.D.R.

Planche N°23

Cartes postales en couleurs. Ces cartes postales nous montrent différentes vues de la place au début du siècle. Les cartes (1) & (2), présentant le Marché aux fleurs nous montrent deux variantes de couleurs prouvant que la colorisation n'était pas forcément fidèle à la réalité. Si le procédé autochrome des frères Lumière existait déjà, il n'était pas encore possible d'en faire des tirages papier ou de les reproduire exactement. La carte (6) est typique des "Souvenirs" édités pour les militaires alors nombreux dans la garnison de Reims. A.D.R. & O.R.

Planche N°24

Cartes postales et photographie avant 1914. Nous pouvons voir l'évolution de la place au début du siècle : grilles entourant la statue et tramway à cheval avant 1900 (1) (2). La place, non encore achevée, avant la réalisation de l'immeuble de la Société Générale (3) (4) Le marché aux fleurs (5) (6) A.D.R. & O.R.

Planche N°25

Cartes postales avant et après 1914. La partie comprise entre la rue Carnot et la rue Colbert, le tramway électrique a remplacé le tramway à cheval (1) L'ancien hôtel des Fermes et la Société Générale peu avant la guerre (2) La statue (3) La place, lors de la visite du Président de la République Raymond Poincaré le 19 octobre 1913 (4). Le défilé "Reims Magnifique" du 6 juin 1926 : le char des tapisseries évocatrices, dessiné par l'architecte Max Sainsaulieu, passe devant deux immeubles de la place non encore reconstruits (5) Une carte du début des années trente nous montre que la Sous-Préfecture n'est toujours pas édifiée, les Comptoirs de l'Industrie ainsi que la Poste semblent achevés) A.D.R. & O.R.

Planche N°26

"Monument de Louis XV à Reims. Protection de l'ensemble du monument contre les éclats d'obus" Ech 0,02. Tirage gélatine (Procédé Dorel) d'après un calque d'Henri Deneux, A.C.M.H. Daté 12 novembre 1916. Les travaux étaient en cours en octobre 1917. Seules les statues de Pigalle ont été protégées par un corset de carreaux de craie. Le Louis XV de Cartellier est resté à l'air libre comme on peut le voir sur la carte postale (5) de la planche N° 28. 490 x 345 mm. A.D.R.

Planche N°27

Deux photographies extraites de l'Album "Reims au lendemain de la guerre" de P.A. Anthony-Thourret. Cet Album a pu être édité grâce à Georges Charbonneau, Président du Foyer Rémois après le décès du photographe.

LXXXI - LA PLACE ROYALE ET L'ENTRÉE DE LA RUE CÉRÉS. VUE PRISE APRES LE DÉBLAIEMENT (Juillet 1919) 320 x 224 mm. A.D.R. "De cette admirable Place, bâtie au XVIII^e siècle sur les plans de Legendre, il reste heureusement toutes les façades, d'ailleurs endommagées. Mais les intérieurs de tous les immeubles, sauf un, ont été entièrement anéantis par les bombardements d'obus incendiaires".

LXXXII - PLACE ROYALE. L'HOTEL DES FERMES OU DE LA DOUANE (Décembre 1918) 225 x 364 mm. A.D.R. "L'Hôtel des Fermes, connu sous le nom d'Hôtel de la Douane, et la Cathédrale ; vue prise de la rue Bertin".

Planche N°28

Cartes postales pendant la guerre de 1914-1918. De très nombreuses cartes postales ont été éditées montrant les destructions de la place dès septembre 1914, tout au long du conflit et au moment du retour à Reims avant et après dégagement des gravats. A.D.R. & O.R.

Planche N°29

La place Royale en l'an 2000. Projet de P.A. Gattier A.C.M.H. 1999. L'architecte nous le présente ainsi : "Le schéma de la place Royale est identique à celui de ses contemporaines provinciales (Nancy, Rouen et Strasbourg). Il s'agit du tracé classique d'une place carrée (carré presque parfait de 75 m par 65 m) bordée d'immeubles dégagant un espace ouvert au centre duquel se dresse la statue pédestre de Louis XV. La place, sablée dès l'origine, est pavée en 1766. Le projet établi par l'architecte maintient les dispositions historiques de la place tout en réorganisant le dessin du pavage pour l'adapter aux nouvelles contraintes de la voirie. La composition générale est basée sur une géométrie rectangulaire définie par les façades des immeubles. Le traitement du sol est simplifié : un cadre de dalles de granit gris Lanhélin délimite l'espace rectangulaire de la place, dégagant deux voies latérales destinées à la circulation. Un simple mouvement de pavés en grès (déposés, triés et repusés) suivant les diagonales du cadre rectangulaire habillent le sol de la place. Le dessin d'implantation des bornes en calcaire

dur (pierre de comblanchien) sont chaînées autour de la statue Louis XV et reposent sur une bande en dalles de granit gris Lanhélin s'inscrivant dans la composition géométrique générale. Des petites bornes en fonte grise de facture contemporaine viennent protéger les quatre angles morts de la place afin d'éviter tout stationnement. Les spots enterrés au droit de chaque borne éclairent le tapis central ainsi dégagé, tandis que les fosses lumineuses éclairent directement la statue. De larges trottoirs reprenant le thème du parvis dallé sont traités en boulevards piétons. La vie commerçante et publique de la place pourra à nouveau exister dans un espace qui relevait jusqu'à présent plus d'un carrefour routier que d'une véritable place royale. Le calepinage des trottoirs est constitué de dalles de granit gris jaune de Bignan venant "éclairer" les façades des immeubles. Quatre candélabres à deux lanternes sont implantés sur les trottoirs de la Sous-Préfecture et se répondent en vis à vis avec la façade opposée. Huit consoles murales en ferromerie, répliques exactes des lanternes dessinées par Legendre sont fixées aux façades est et ouest des immeubles et se répondent en vis à vis. Des bancs de style et des bacs d'arangerie viennent compléter le paysage du mobilier urbain qui est intégré sur une bande structurante en granit bleu Lanhélin. Les passages piétons sont formalisés par trois rangées de pavés en granit blanc cristal intégrés dans la trame générale du pavage."

Dos de couverture

Le Louis XV de Cartellier. Photo O.R.

Abréviations

A.C.M.H. : Architecte en chef des Monuments Historiques
A.D.R. : Archives Diocésaines de Reims
A.M.R. : Archives Municipales de Reims
B.M.R. : Bibliothèque Municipale de Reims
D.U.V.R. : Direction de l'Urbanisme de la Ville de Reims
O.R. : Olivier Rigaud

DESCRIPTION
DE LA PLACE
DE LOUIS XV

QUE L'ON CONSTRUIT A REIMS,
DES ouvrages à continuer aux environs de cette place,
& de ceux à faire dans la suite pour l'utilité & l'embellisse-
ment de cette ville.

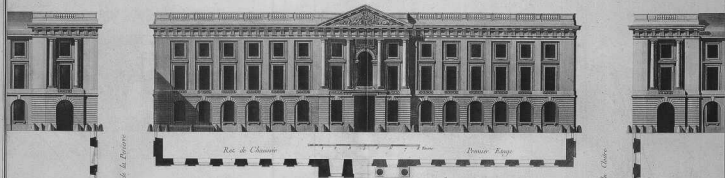
*PAR le sieur LE GENDRE, Ingénieur du Roy, Inspecteur
Général des Ponts & Chaussées de France, chargé par le
Conseil, de la direction desdits ouvrages.*



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE PRAULT.

M. DCC. LXV.





Rue de la Pevrière

Rue de Clavier

PLAN ET ELEVATION DE MOITIÉ DE LA PLACE ROYALE DE LOUIS XVI A RHEIMS,
et des Pavillons qui terminent les Rues Dauphine et de Ceres.

Exécute sur les dessins et sous la conduite de S. le Grand Architecte du Roy & Inspecteur general des Bâtimens de France.

Emplacement de Marsenne

Emplacement de Marsenne

Rue Dauphine

Rue des Apôtres

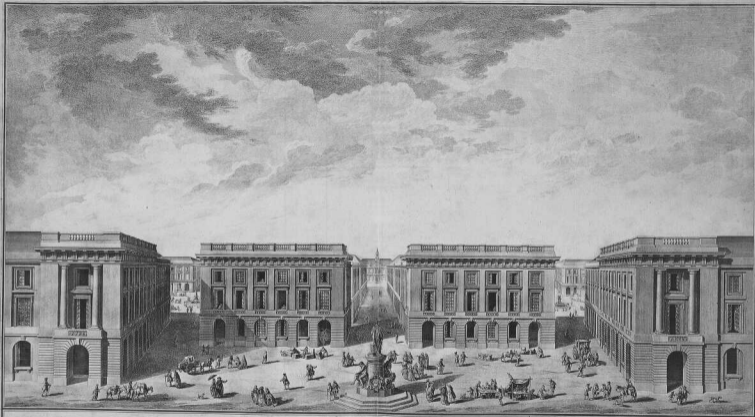




PERSPECTIVE DE LA PLACE ROYALE DE LOUIS XV. A RHEIMS, VUE DE LA RUE DES TAPISSIERS.

L'ouvrage sur les Dessins et sous la conduite du S^r. Le Comte Ingénieur du Roy Inspecteur général des Ponts et Chaussées de France.

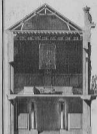
Gravé par P^r. Chiffart 1764.



VUE EN PERSPECTIVE DU CÔTÉ DE LA PLACE ROYALE DE LOUIS XV. A RHEIMS, OPPOSÉ A L'HOTEL DES FERMES.

Exécuté sur Les Dessins & sous la conduite du S^r Le Gendre Inspecteur du Roy & Inspecteur général des Ponts & Chaussées de France

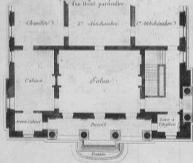
*N^o. On voit sur le bas Fronton de l'une des façades par où sortent les Marchés & l'Hotel de Ville.
Gravé par M. Chiffart en 1762.*



*Vue de la façade de gauche
et de la partie de l'escalier de descente
vers le Salon C D*



PLAN
du premier Etage d'un partie de l'Hotel
particulier

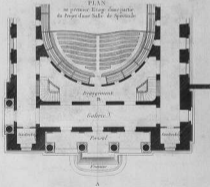


Rue de Louvreur

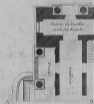
Rue de Louvreur



PLAN
du premier Etage d'une partie
de l'Hotel pour Salle de Spectacle



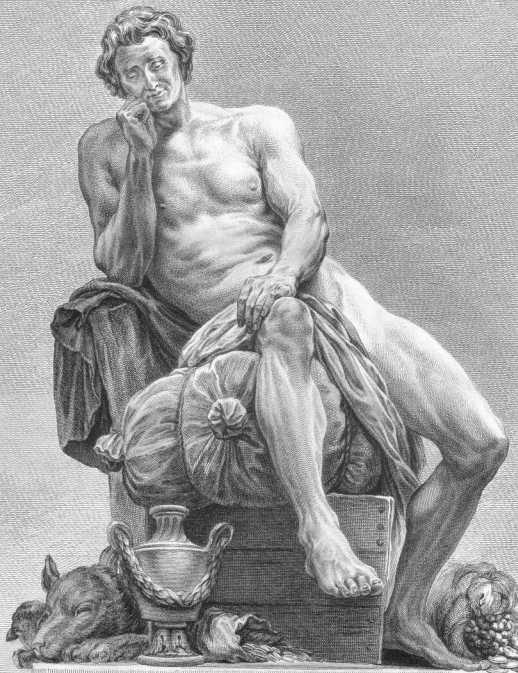
coupe en de l'escalier de descente
et de la partie de la salle de spectacle
A B



PLAN ET ELEVATION DE DEUX CORPS DE BÂTIMENT A CONSTRUIRE EN RETOUR DE LA RUE ROYALE VIS-A-VIS DE L'HÔTEL DE VILLE DE RHEIMS

Fun des quels est défini pour une Salle de Spectacle, et l'autre pour un Hotel particulier

Proposés par le 2^e Le Génie Supérieur du Roy, Inspecteur général des Centes et Chaussées de France



per. C. M. G. G. G.

per. C. M. G. G. G.



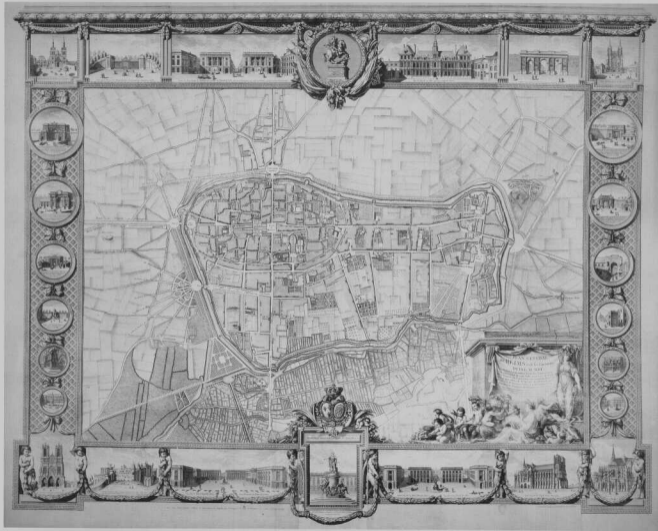


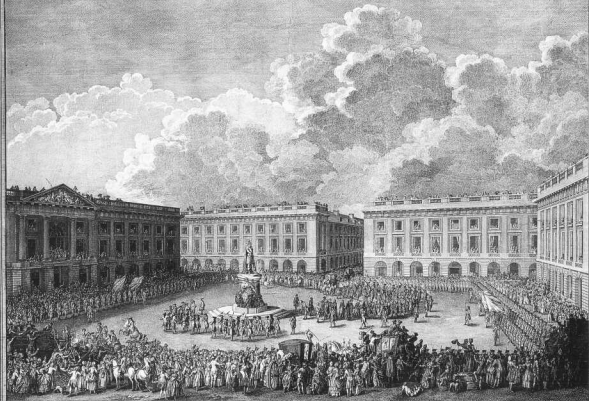
Dessein par J. B. Guillemin

Gravé par F. G. Moreau

Monument Érigé par la Ville de Reims en 1765.

Inventé et Exécuté en Bronze par Jean Baptiste Pigalle Sculpteur ordinaire du Roy, et fondu par Pierre Ger.





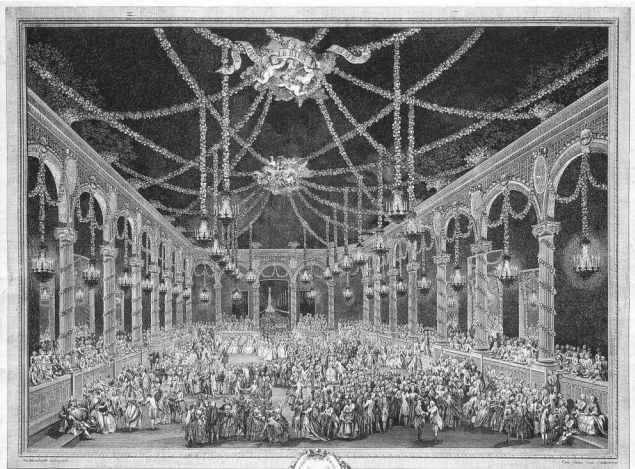
Cérémonie de L'Inauguration de la Statue
 par M. Rouillé, Intendant de la

1. M. le Procureur Général de la Province de Champagne
 2. M. le Lieutenant de la Ville de Reims
 3. M. le Lieutenant de la Ville de Reims
 4. M. le Lieutenant de la Ville de Reims



de LOUIS, Le BIEN-AIMÉ à Reims
 Province, à la tête de Corps de Ville le 25. avril 1766

1. M. le Lieutenant de la Ville de Reims
 2. M. le Lieutenant de la Ville de Reims
 3. M. le Lieutenant de la Ville de Reims
 4. M. le Lieutenant de la Ville de Reims



*Perspective de l'Illumination du Cours
A l'occasion de l'Inauguration de la Statue*



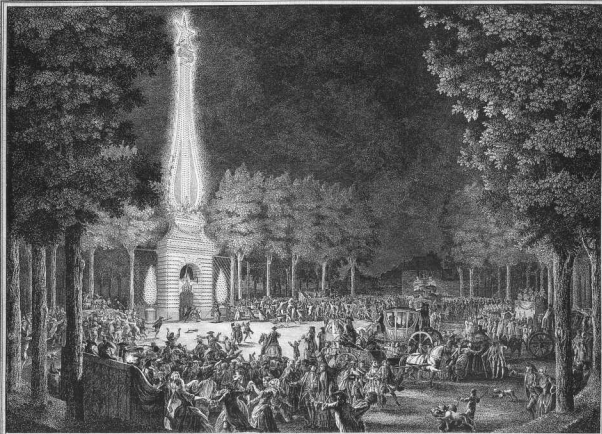
*le Pâleur, et de la Salle du Bal
du ROY A Reims. 28 Aoust 1765.*



Feu d'Artifice tiré sur la Place de la
de la Statue du ROY



Couture l'occasion de l'Inauguration
A Paris, le 20 Aoust 1765



Rejoissances du Peuple près de la Pyramide
et Distribution de Vins, fontaines de Vin, sous les Ordres



d'illumination, élevée sur l'Esplanade de la Porte de Mars
de M. du Conseil de la Ville, à Reims le 27. août 1763

Confiance à l'égard de l'Approuvé par le Roy le 11. Juillet 1766. Du même jour
l'igné de Mr. le Marquis de Montigny, Directeur général des Bâtiments, & sous son
ordonne en vertu de la minute de la Cour du 27. Septembre 1766.

P. 1770. Messrs. J. B. de
M. de Comaille, Com. d'Orléans
1770. de la Ville de Reims.

ELEVATION D'UNE PLACE PROJETEE POUR LA VILLE DE RHEIMS



**PROJET
de la Place Royale**

au quartier du grand Credo de la Ville de Rhoiné
adapté par l'arrêt du Conseil du 20 may 1788.
La couleur jaune indique les parties à démolir
pour le redressement et débouchement des Routes.
La couleur verte indique les maisons à prendre
pour achever la Place.

La couleur rouge indique la Place et l'alignement
des routes quand les Projets seront exécutés.

A Alignement nécessaire pour l'élargissement et le
débouchement des routes.

B Petit terrain irrégulier, isolé, et morcelé par les
alignements sur lequel il seroit plus onéreux
que profitable de bâtir.

Terrain à prendre pour la Place

C C Maisons à différentes particularités.

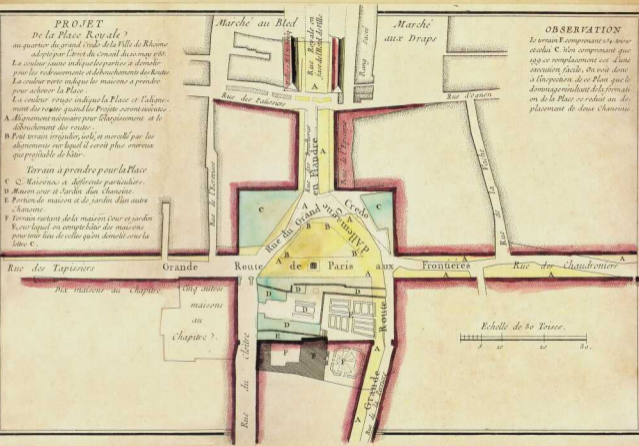
D Maisons avec et sans des Chansons.

E Portes de maisons et de jardins d'un autre
Chanson.

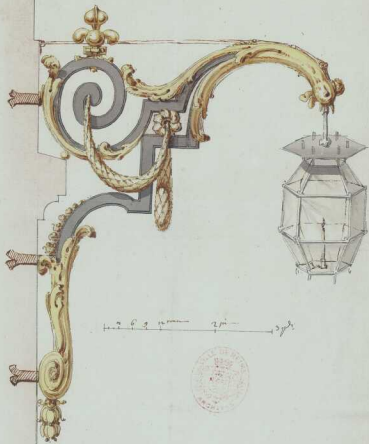
F Terrain restant de la maison Cour et Jardin
E, sur lequel on compte bâtir des maisons
pour tenir lieu de celles qu'on démolit sous la
lettre C.

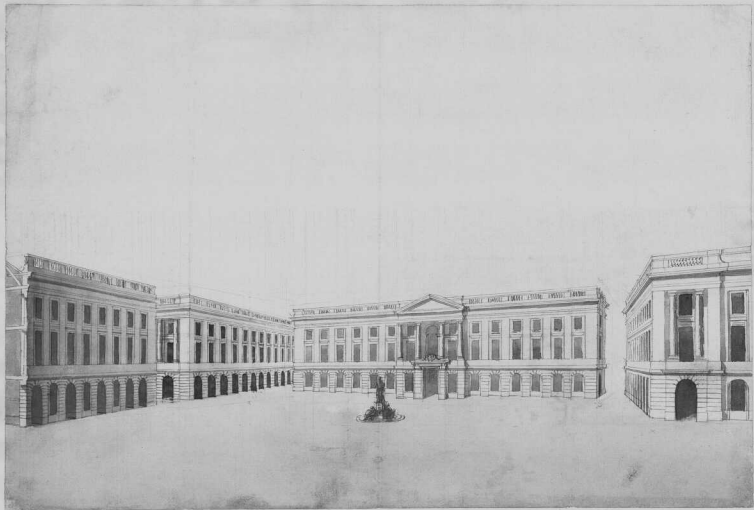
OBSERVATION

Le terrain F comprenant 24 arpens
et celui C en comprenant que
109 ce remplacement est d'une
exécution facile. On voit donc
à l'inspection de ce Plan que le
déménagement des formations
de la Place se réduit au dé-
placement de deux Chansons.



*bon avertes
legendis*







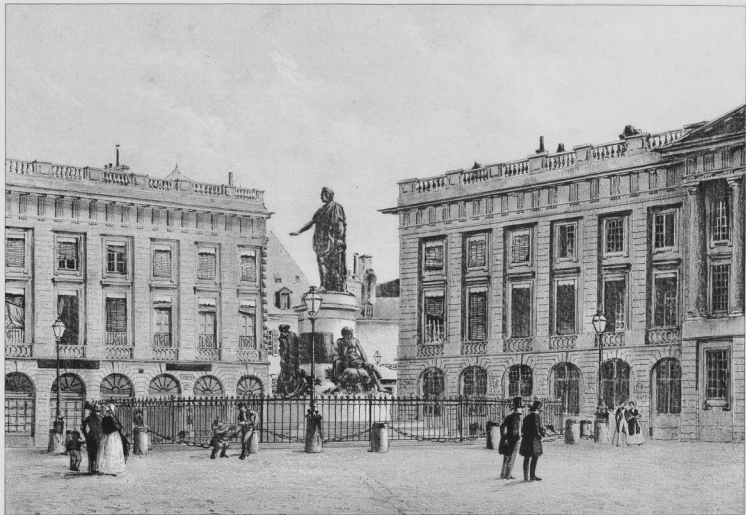
PARIS

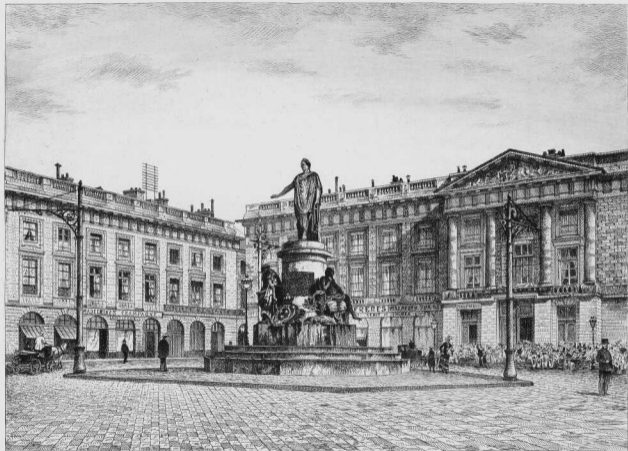
NANCY

METZ

REIMS

CHALONS sur MARNE





*Br.
Joseph Menge*





Dessiné par P. de la Tour — Paris

REIMS — Place Royale



184. REIMS — Place Royale, 1892 (1891)



185. REIMS — Place Royale



186. REIMS — Place Royale, 1892 (1891)



10 - REIMS - La Place Royale. - St. Plant.



10 - REIMS - LA PLACE ROYALE ET LA CATHÉDRALE. - Edifié par Joseph Rogee - Aux Éclairs de ...



1. REIMS - Place Royale et Statue de Louis XIV



Visite du Président de la République à REIMS (St Omer) (St) Place Royale et ses environs

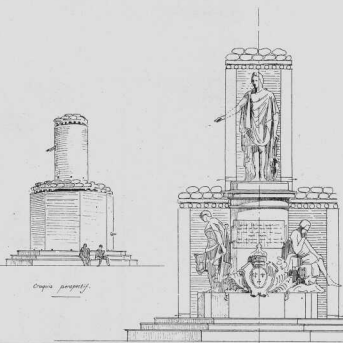


18 - Cartes Postales "EXPOSITION INTERNATIONALE". - Chez des Typographes Éditions.



18 - 18g Reims

Statue de Louis XIV



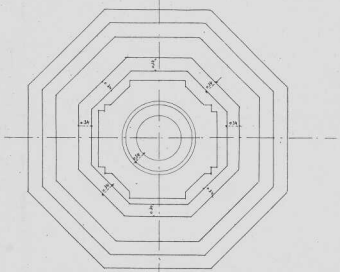
MONUMENT de Louis XV
à Reims

Protection de l'ensemble du monument
contre les sévères d'eau.

Echelle de 1/200^e

Dessiné par l'Architecte chargé
Paris, le 14 Novembre 1911

Coupe



Plan



PL. 00001



PL. 00001

